

MÉTIERS DE LA MODE VÊTEMENT FLOU

FORMATION
FINANCÉE
à 100 % ⁽¹⁾



Le titulaire du CAP métiers de la mode - vêtement flou est un professionnel qualifié dont l'activité principale est de fabriquer tout ou partie de vêtements féminins. Il décode des données techniques pour la réalisation du vêtement, possède une bonne connaissance des matières, organise son poste de travail, assure la maintenance de son outil de travail et a des capacités relationnelles pour conseiller et répondre aux besoins du client.



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ
3

**FORMATION
DIPLOMANTE**

PRÉREQUIS

Être titulaire au minimum d'un niveau 3

DURÉE
1 AN

**ÉLIGIBLE AU
CPF**

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- CAP métiers de la mode - vêtement tailleur (niveau 3)
- BP métiers de la mode - vêtement flou - (niveau 4)
- TP couturier retoucheur (niveau 4)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Salarié (e) dans l'industrie textile
- Technicien de produit / couturier (e)
- Retoucheur (se) en atelier, en magasin
- Chef d'entreprise

Aide aux
entreprises
6000€

OBJECTIFS

- Organiser et optimiser l'espace de travail : matériel et outils.
- Respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie.
- Analyser et exploiter des données esthétiques et techniques
- Mettre en œuvre la fabrication de tout ou partie d'un vêtement

PROGRAMME

- Influence de la matière d'oeuvre sur les réglages des matériels
- Bases de la couture sur piqueuse plate et machine à coudre familiale
- Procédés et techniques de réalisation de pièces d'études
- Analyse des matières d'oeuvre et du dossier technique
- Mise en oeuvre de la fabrication
- Réalisation de vêtement à partir de consignes opératoire et de sécurité
- Réception et transmission des informations
- Arts appliqués à la profession
- Entrepreneurat
- Prévention santé environnement - anglais (dispense possible)

Date fin de validité de la certification : 31/08/2026

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITÉS D'ÉVALUATION

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 8388 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU
CFA



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation



ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référénte handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF



**PARTENAIRE
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00